



SECTION SPORTIVE - NATATION

(Filles et garçons)

DEFINITION ET OBJECTIFS

Dans le but de permettre à chacun d'accéder à son meilleur niveau de pratique sportive en accord avec la réussite scolaire, le lycée propose un horaire aménagé pour concilier au mieux ETUDES et SPORT.

L'inscription dans la Section Sportive permet à l'élève de bénéficier :

→ **D'une pratique régulière facilitée** : des séances hebdomadaires d'entraînement placées à la mi-journée et 4 séances le soir après les cours de 17h30 à 19h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Ces séances sont complétées par des séances de préparation physique généralisée et de musculation.

→ **De compétitions** : dans le cadre de l'U.N.S.S (sport scolaire).

En classe de Seconde :

Les élèves suivent les enseignements du tronc commun et ne **peuvent pas prétendre à suivre un enseignement optionnel**. **L'emploi du temps hebdomadaire permet de suivre les entraînements sans diminution d'horaire.**

Après la Seconde : L'élève a la possibilité de demander tous les enseignements de spécialité proposés par l'établissement, mais pas d'enseignement optionnel, **excepté Maths expertes ou Maths complémentaires en Terminale générale.**

Les élèves sont intégrés à la vie scolaire normale et répartis dans les classes correspondant à leur orientation et aux possibilités offertes par le lycée.

Les horaires et les programmes enseignés sont strictement les mêmes pour les élèves des sections sportives que pour les autres élèves du lycée.

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS - ENTRAINEMENT - ENCADREMENT

L'appartenance à un club affilié à la Fédération Française de NATATION est obligatoire. La section sportive est partenaire de l'ASPTT Grand Toulouse. Les élèves participent sous les couleurs de leur club aux compétitions organisées par la FFN et sous celles du lycée aux rencontres organisées par l'U.N.S.S.

Les **entraînements** pendant la pause méridienne ont lieu, grâce à l'aménagement horaire, entre 11h et 13h30.

Ils sont encadrés conjointement par les enseignants d'EPS en charge de la section, Mme VACARESSE Lucie ainsi que par l'éducateur de l'ASPTT Grand Toulouse Mr Khaled LAALEM ou un autre éducateur du club le cas échéant. Il en est de même pour les entraînements du soir. **Les séances se déroulent sur les installations sportives du lycée Raymond Naves** à l'exception du mercredi midi et du samedi matin.

Les nageurs peuvent effectuer jusqu'à 10 séances par semaine du lundi matin au samedi matin (8 au lycée, 1 à la piscine Léo Lagrange et 1 à Sup Aero ou autre).

Les **compétitions** UNSS sont généralement organisées le mercredi après-midi.

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

REGIME : EXTERNAT - DEMI-PENSION - INTERNAT (masculin et féminin)

L'externat est difficilement envisageable en raison des séances d'entraînement de la mi-journée.

- Les internes doivent **obligatoirement** avoir un correspondant à TOULOUSE, le plan d'hébergement pour permettre l'entraînement du samedi matin et des stages sur Toulouse en période de vacances scolaires doit nous être fourni
- L'internat est fermé le week-end (du vendredi 18h00 au lundi matin 7h30).

A l'issu de chaque année (2^{nde} et 1^{ère}) le maintien dans la section n'est pas acquis de fait. Il est en fonction de l'évolution de l'élève sur le plan scolaire, sportif et comportemental.



ADMISSION

→ Tous les postulants doivent fournir par voie postale ou par envoi électronique 0310040a@ac-toulouse.fr (format PDF) les documents ci-après.

- La fiche de candidature à la section sportive,
- L'autorisation parentale,
- La fiche de contrôle médical ou certificat médical Fourni à l'inscription club)
- Les bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année en cours

} soigneusement complétées ;

Date limite de retour au Lycée Raymond Naves Mercredi 15 Mai 2024 – pas de dérogation.

Le candidat à l'admission doit être de bon niveau sur le plan sportif et atteindre un niveau scolaire permettant d'envisager des études dans le second cycle en prenant en compte la surcharge de fatigue et la gestion du temps.

La sélection se déroulera le Mercredi 22 Mai 2024 : accueil à 12h30

Chaque candidat effectuera des tests physiques. Les candidats présélectionnés passeront un entretien oral. Il présentera dans ce cadre les résultats scolaires de l'année en cours. Les résultats seront communiqués aux familles le lundi 22 mai au plus tard.

→ Sur le dossier d'orientation remis par le collège, les élèves feront figurer en 1^{er} vœu le lycée Raymond Naves (avec la mention **NATATION**)

LES ELEVES RESIDANT HORS DU SECTEUR GEOGRAPHIQUE indiqueront dans **tous les cas** en dernier vœu (**vœu de sécurité**) une seconde sur le lycée du secteur géographique du domicile.

Dans le cas contraire ils risqueraient de se retrouver sans affectation.

Le lycée Raymond Naves informera chaque candidat de l'acceptation ou du refus de son intégration en section sportive.

1^{er} cas : l'élève est affecté au lycée Raymond Naves (secteur) et a été accepté en Section Sportive : il s'inscrit au lycée avec mention « *Section Sportive NATATION* ».

2^{ème} cas : l'élève a été affecté au lycée Raymond Naves (secteur) et n'a pas été accepté en Section Sportive : il s'inscrit au lycée **sans la mention « *Section Sportive Natation* ».**

3^{ème} cas : l'élève ne dépend pas du secteur mais a été accepté en Section Sportive : il doit alors suivre la **procédure de dérogation** en insistant sur sa motivation pour le NATATION. **L'affectation de l'élève dans l'établissement de son secteur doit être maintenue tant que la décision d'admission au lycée Raymond Naves n'est pas communiquée à la famille.** Celle-ci ne sera définitive **qu'après réception de l'accord sur dérogation prononcée par l'Inspecteur d'Académie pour les élèves hors secteur.** Attention, cette procédure intervient après les épreuves du DNB, fin juin début juillet.

(1) Se renseigner auprès du Collège ou des Conseillers d'Orientation Psychologues.

Date de la demande :

**FICHE DE CANDIDATURE A LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
NATATION**

Joindre : les fiches AUTORISATION PARENTALE,
CERTIFICAT MEDICAL DU MEDECIN TRAITANT
RETOUR au LYCEE

ENTREE EN

SECONDE ☐

PREMIERE ☐

TERMINALE ☐

NOM : **Prénoms** :

Date et Lieu de Naissance :

Taille : **Poids** :

Etablissement fréquenté :

Classe année en cours :

Adresse de la famille :

.....

Adresse électronique :@.....

Profession du père : **de la mère** :

Téléphone : **Téléphone portable père** :

Téléphone portable mère :

Club :

Nombre d'années de pratique : **Volume horaire hebdomadaire d'entraînement** :

Palmarès sportif - Résultats de l'année (sélections, titre) - Joindre une impression des Rankings disponibles sur le site internet de la FFN.

.....

Cadres à renseigner obligatoirement

AVIS du Professeur d'E.P.S.

AVIS de l'entraîneur du Club

AVIS du CHEF d'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

**AUTORISATION PARENTALE
Concernant les tests sportifs**

FICHE à JOINDRE IMPERATIVEMENT au DOSSIER de DEMANDE d'ADMISSION

NOM de l'élève :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone des parents : Domicile : Travail :

Classe année en cours :

Établissement scolaire fréquenté actuellement : Nom, adresse, Téléphone :

.....

☐ Mon enfant est apte à pratiquer les activités physiques et sportives.

☐ J'autorise mon enfant à passer les tests sportifs en vue de son inscription en section sportive pour la prochaine rentrée scolaire.

☐ J'autorise mon enfant à se rendre dans le lycée pour passer les tests sportifs.

Le/...../..... **SIGNATURE des PARENTS**

En cas d'accident ou d'urgence médicale, je soussigné(e), Père, Mère, Tuteur, autorise les enseignants responsables de l'enfant à appeler le SAMU ou le premier médecin disponible et à prendre toute mesure d'urgence prescrite par le médecin.

Je souhaiterais que mon enfant soit dirigé vers : ☐ l'hôpital ☐ la clinique de rattachement.

Le/...../..... **SIGNATURE des PARENTS**

Compagnie d'assurance N°

R-C I-A

En application de la circulaire du 13/03/92 (Pièce N°1-Circulaire 92056 JS.BO N°17 du 23/04/92) cette fiche médicale ne sera prise en compte que si **tous les éléments** demandés sont **tous** donnés

**FICHE A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION
OU
CERTIFICAT MEDICAL délivré à votre Club en début d'année.**

Candidature à l'entrée en section :

NOM : **Prénom :**

Date de naissance : **Lieu :**

Adresse :

Etablissement scolaire d'origine :

Club :

Sport(s) pratiqué(s) :

Catégorie d'âge :

J'autorise pour cet élève :

☞ Une pratique SPORTIVE INTENSE EN COMPETITION

☐ OUI

☐ NON

Antécédents médicaux :

Antécédents chirurgicaux :

Vaccinations :

OBSERVATIONS :

Le/...../.....

Signature et tampon du médecin :